FEDERATION DES FINANCES

fo.044@dgfip.finances.gouv.fr (02.40.20.76.56 le matin sauf le mercredi) Numéro 3, Juin 2014

CDAS du 15 juin 2014

Enquête logement social MINEFI/ALPAF

Le logement est un axe prioritaire de l'Action sociale. Une enquête est réalisée auprès des départements. Concernant le 44, nous connaissons une situation atypique du fait du parc de 200 logements attribués au Service des Retraites de l'Etat et mis à leur disposition à la création de ce service. Logements (occupés à 70 % par des fonctionnaires) dont les baux viennent à échéance le 31 décembre 2014. Les agents qui occupent actuellement ces appartements pourront y rester, mais à leur départ, ils ne seront plus réservés aux agents des Finances.

Il ne restera donc en Loire-Atlantique que les 28 autres logements, ce qui donne un ratio d'un logement pour 139 agents (voir le tableau ci-dessous qui démontre qu'il n'existe aucune équité en matière de logement social dans notre ministère). Pour rappel, la moitié des nouvelles habitations ont été rendues, trop peu d'agents en ayant fait la demande. Les raisons sont diverses (coût, surface inadaptée, séparation, santé et handicap, situation géographique ne convenant pas).

Sur proposition de la délégation, le CDAS va formuler un vœu pour revoir les critères de réservation, notamment sur la forte demande qui est faite de logements de type2 par les nouveaux arrivants.

Départements	Nord	Bouches du Rhône	Rhône	Loire-Atlantique	Haute-Garonne	Ille et Vilaine	Hérault
Villes	Lille	Marseille	Lyon	Nantes	Toulouse	Rennes	Montpellier
Ration agent/ logement	1/91	1/33	1/37	1/139	1/259	1/65	1/301

Point d'étape sur les crèches du 44

Ici aussi une enquête a été réalisée. Pour le 44, 36 familles sur un potentiel de 127 ont rendu réponse (soit 28,35%).

- 7 familles ont fait le choix d'une assistante maternelle
- 8 enfants sont placés en crèche
- 2 enfants dans la famille
- 1 enfant en halte-garderie
- 1 enfant en garde à domicile
- 5 familles sont en attente d'un mode de garderie, bébés nés en début d'année.
- 3 enfants à naître (les parents ont fait le choix d'un placement en crèche)
- 1 famille en attente de mutation et de mode de garde pour son bébé

Au 20 mai; il y a 10 familles en liste d'attente.

Nous disposons aujourd'hui de 9 berceaux (6 à la crèche "le petit Oranger" – avec un coût annuel de 8110 €, et 3 à la crèche "Babilou" pour 9523 €/an)

Ici également il n'y a pas d'équité (voir tableau ci-dessous). Une crèche a approché la délégation pour 6 berceaux à Vertou fin d'année et une située à Nantes Quartier Lamoricière en 2015 (10 000 €de réservation par berceau).

Départements	Nord	Bouches du Rhône	Rhône	Loire-Atlantique	Haute-Garonne	Ille et Vilaine	Hérault
Villes	Lille	Marseille	Lyon	Nantes	Toulouse	Rennes	Montpellier
Ration agent/ logement	1/176	1/362	1/317	1/432	1/777	1/614	1/601

Restauration collective

ANCENIS : au dernier CDAS, nous en étions restés à une proposition d'enquête qui aurait dû être réalisée auprès des collègues. Finalement, c'est le Secrétariat Général (SG) du ministère (en charge de l'Action Sociale) qui arbitrera ce point sensible qu'est la restauration de nos collègues du SIP-E d'Ancenis. Tout cela sur fond de contrainte budgétaire et pour le moment, nous assistons à un match de ping-pong entre le SG et la DGFiP.
Sur le feuilleton de la distance (inférieure ou supérieure à 1km, ce qui est le maximum) entre le lieu de restauration collective (Maison de retraite de la DAVRAYS) et le SIP, les avis divergent selon l'organisme consulté. Pour Mappy, il y a 200 m. Pour le cadastre, elle serait de 1,1 km....

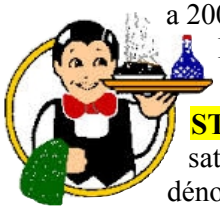

Dossier à suivre.... Le CDAS va dans ce dossier-là également, envoyer un courrier pour alerter sur la situation de ce site.

ST-HERBLAIN : une pétition avait été initiée par les collègues des Pensions cristallisées. N'étant pas satisfaits du restaurant la Dutée avec lequel la convention était passée, ils demandaient à ce qu'elle soit dénoncée et passée avec la cafétéria du Centre Leclerc. La délégation nous informe que ce n'est pas possible, car elle privilégie les restaurants d'entreprises.
Les personnels de la délégation se sont déplacés à plusieurs reprises au restaurant conventionné,, sans prévenir et continueront de surveiller la qualité des repas, qui au demeurant semble donner satisfaction aux agents des Douanes. La revalorisation récente laisse à charge des agents 4,39€ pour les indices inférieur ou égal à 466 et 5,60 € pour les autres.
Du côté de la trésorerie, les agents déjeunaient jusque-là au restaurant "le Café Crème" dont le nouveau propriétaire ne souhaite pas reconduire la convention.
Une convention va être passée avec un nouveau restaurant le "K Lounge", convention expérimentale avec l'accord du SG puisque un plateau formule (1 plat de résistance et 1 périphérique) sera proposé aux convives avec la même subvention et un gain de 1,50 € /repas (voir explication sur le tableau ci-dessous). En effet, des collègues font remonter que le coût de la restauration est un frein pour aller se restaurer régulièrement....

Merci au point d'indice bloqué depuis déjà 4 ans et pour encore plusieurs années encore !

Indice inférieur ou égal à 466 Subvention à 11,91 €		**Indice supérieur à 466** Subvention à 9,90 €	
Plateau type (1 plat + 2 périphériques) Coût réel 15 €	Plateau formule (1 plat + 1 périphérique) Coût réel : 13,50€	Plateau type (1 plat + 2 périphériques) Coût réel 15 €	Plateau formule (1 plat +1 périphérique) Coût réel : 13,50€
3,89 €	2,39€	5,10 €	3,60€

Budget d'Initiative locale (BIL)

Il apparaît d'ores et déjà que la délégation disposera d'un **excédent** de 7000 € sur le budget 2014. La délégation nous propose d'allouer une allocation rentrée pour les familles en difficulté. Si ***FO*** adhère complètement au principe, dans l'état actuel du projet (aucun document), il ne nous paraît pas raisonnable de le mettre en place en 2014 dans des conditions sereines. Un groupe de travail y réfléchira à l'automne.
Par contre, une soirée (120 places) sera offerte à toutes les générations (enfants, ados, actifs et retraités) avec la compagnie du café-théâtre, avec un moment convivial.
D'autre part, une sortie mycologique sera proposée en octobre à la forêt du Gâvre : rassurez-vous les champignons seront ramassés en présence de spécialistes !
Le groupe de travail à l'automne fera un point sur le budget 2014.

CONCERNANT LES CONFÉRENCES, une discussion s'est engagée, le délégué pensant que la proposition faite (lors du dernier CDAS) d'une action sur les difficultés rencontrées avec les ados, n'était demandé que pour 2015... les élus des personnels ont rappelé leur attachement à la proposition chaque année de deux conférences (en plus de celle réservée aux futurs retraités et celle présentée par la Mutuelle dans le cadre du conventionnement avec le ministère).

En effet, il y a quelques années c'est après un combat âpre que les deux-demi journées pour conférence /an /agent avaient été obtenues (la conférence Mutuelle n'étant pas comprise dans ce quota). La délégation, dont la charge de travail s'accentue, doit voir si elle peut mettre en place une conférence sur le thème du stress présentée il y a quelques années.
La conférence "Retraites" à Saint-Nazaire a rencontré un franc succès (47 participants pour un potentiel de 117 agents). Cela nous conforte dans notre proposition.... A ***FO***, nous avons demandé que l'expérience soit renouvelée dans 2 ans.

Les élus FO en CDAS	**Chrystelle TONNELIER** FO DRFiP44	**M-Claire DOMINICI** FO DRFiP 44	**Christine FLOC'H** FO TGE	**Pascal PERRON** FO DRFiP44